

MA COMMUNE ZÉRO PHYTO

Au 1^{er} janvier 2020, toutes les communes de France devront se passer de pesticides sur leurs espaces publics (écoles, jardins publics, espaces verts). Mais un amendement au projet de loi Biodiversité propose d'anticiper cette suppression au 1^{er} mai 2016. Dans le Parc, les villages s'y préparent déjà.

PAR HÉLÈNE BINET. ILLUSTRATIONS : BORIS TRANSINNE

AVANT

Entretenir les espaces publics un pulvérisateur à la main ?

Un bon moyen d'éradiquer toute vie et pas seulement les petites pousses. Poissons, abeilles, oiseaux, et même l'homme : tout y passe.

Soyons honnêtes : notre territoire ne brille pas par la qualité de ses eaux. Et les produits phytosanitaires n'y sont pas étrangers. Voyez plutôt : le suivi de la contamination des eaux superficielles par les pesticides indique « une qualité des cours d'eau moyenne à médiocre dans et à proximité du Parc naturel de Chevreuse ».

Supprimer les mauvaises herbes à coup de produits chimiques ? En France, nombreuses sont les collectivités à utiliser cette pratique dangereuse. Aujourd'hui 6 à 10 % de la consommation française de pesticides est due à l'entretien des espaces communaux et privés. Pourtant le Roundup, l'Aikido, le Tchoa et le Floranid se retrouvent dans l'air, dans l'eau jusqu'à empoisonner nos poissons et nos enfants, et imposent même que le personnel soit déguisé pour l'occasion en scaphandrier de protection.

Comme un défi au minéral dominant, les petites herbes bien vertes aiment bien se faufiler entre les pavés. Une bonne dose d'herbicides et il n'y paraît plus. Dommage pour la vie du sol qui en prend un sacré coup et pour celle des rivières qui finissent toujours par accueillir en bout de course ces ruissellements.

L'eau polluée par les herbicides finit un jour ou l'autre par se retrouver dans l'eau potable servie aux robinets. À votre santé !



« Un sol ne devrait jamais être nu, souffrir du vent, cuire sous le soleil ou se noyer sous la pluie. Il doit y pousser le plus de végétaux possibles », explique Alain Canet, spécialiste de l'agro-écologie.

À quoi bon changer chaque année les fleurs d'un massif quand on peut privilégier celles qui repoussent toutes seules ? Les vivaces permettent aux jardiniers de lever le pied et de se consacrer au désherbage manuel là où c'est vraiment nécessaire.

Objectif Zéro Phyto

En 2009, devant le constat de la médiocre qualité des eaux de l'Yvette et de la Rémarge liée à une quantité importante de produits phytosanitaires, le comité syndical du Parc a voté le programme « Objectif Zéro Phyto ». Objectif ? Fédérer les communes volontaires autour de la problématique des produits phytosanitaires et contribuer par une action locale à réduire progressivement (jusqu'à supprimer) l'utilisation de ces produits dans les collectivités.

« Aujourd'hui sur le territoire du Parc, de nombreuses actions sont engagées afin de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, 7 communes ont complètement banni leur utilisation et sont donc en "zéro phyto", précise Annaïg Montabard, chargée d'études nature et environnement, 7 n'en utilisent que dans les stades ou les cimetières. » Par ailleurs, 28 autres communes du Parc se sont engagées à progressivement réduire les doses. Pour accompagner les villages à changer de pratiques, le Parc apporte des aides financières plutôt conséquentes, jusqu'à 70 % du montant de l'investissement. Ainsi, progressivement, binette, brosse mécanique, broyeur de branches, désherbeur thermique, remplacent les bidons de produits toxiques.

Plus d'Inf'Eau :

Info'Phytos : état de la contamination des eaux superficielles par les pesticides en région Île-de-France :

<http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/produits-phytosanitaires-r1069.html>

Une brosse mécanique suffit à nettoyer l'herbe qui s'aventure sur la chaussée.
A condition de souvent repasser. La demoiselle est têtue et aime reprendre la route.



Dans vivaces, il y a vie, ce qui signifie que les fleurs reprennent vie chaque année. Et si on en profite pour planter des espèces adaptées au contexte local, c'est-à-dire aux caractéristiques du sol (acide, basique, sec, humide), ainsi qu'au climat de la région, la nature s'occupe de tout. Pour les communes, c'est un gain de temps et d'argent.

Moins de produits chimiques = plus de personnel ?
Que nenni. Une gestion écologique des espaces publics ne demande pas forcément plus de temps. Quand les plantes vivaces (à la place des annuelles) poussent toutes seules, les jardiniers gagnent de précieuses heures pour désherber à la main.

APRÈS

Jardiner sans pesticides,
c'est possible.

Il suffit de ressortir les binettes et d'accepter que la verdure flirte avec le pavé. À y regarder de plus près, c'est plutôt joli.

Il pleut pas mal dans notre région. Autant récupérer l'eau du ciel gratuitement pour arroser nos plantes. D'autant que le Parc aide les communes à financer les récupérateurs d'eau de pluie à hauteur de 50 % sur les bâtiments.

Et si on privilégiait la végétation spontanée au pied des arbres pour préserver les racines du gel et du dessèchement ? On peut aussi y planter des bulbes ou des vivaces couvre-sol. Ou encore les pailler pour les protéger et, en prime, moins les arroser.

Au Muséum national d'histoire naturelle, on adore les plantes qui s'invitent sur le bitume. On les appelle les « Sauvages de ma rue », et il existe même un programme participatif pour les recenser. Croiser un coquelicot qui a trouvé une minuscule fissure pour pousser, c'est assez émouvant, non ? Sans produits chimiques, la verdure ré-enchant le pavé.

<http://sauvagesdemarue.mnhn.fr>